

RAPPELS de SECURITE à l'entrée et à la sortie des élèves

1. Horaires d'ouverture du portail :

8h35 à 9h00	11h45 à 12h30	13h20 à 13h30	16h25 à 16h40
-------------	---------------	---------------	---------------

Extrait du règlement intérieur

Entre 12h30 et 13h20, seuls les élèves qui déjeunent à la restauration scolaire sont sous la responsabilité de la personne chargée de la surveillance de ce temps périscolaire.

L'accueil des élèves qui n'ont pas pris leur repas à la restauration scolaire ne se fait qu'à **partir de 13h20**. Par mesure de sécurité, les portails seront fermés entre 12h30 et 13h20.

2. Entrée et sortie:

« L'entrée et la sortie des élèves se font uniquement par le grand portail coulissant vert ou par les petits portillons situés rue de Bretagne. »

Extrait du règlement intérieur

Actuellement, la fermeture du portail de la rue du Morbihan (accès réservé au personnel et aux livraisons) n'est pas effective. C'est en projet.

Sachez que le passage par cet accès n'est pas conseillé et qu'il reste sous votre entière responsabilité. Les enfants non accompagnés d'un adulte doivent sortir par les portails donnant sur le parking de la rue de Bretagne.

- Les jeux sont interdits sur les cours de récréation après 16h30.
- Veuillez prévenir Josiane, responsable du service des cars scolaires, si votre enfant inscrit au transport scolaire ne prend pas le car le soir.

3. Sur le parking,

...et dans le lotissement aux abords de l'école les règles du code de la route s'appliquent :

- **Utilisez les passages piétons** pour traverser la chaussée. Montrez l'exemple. **Attention aux voitures, aux cars. Ne passez pas sur l'aire réservée aux cars...**
- L'arrêt des véhicules (même momentané) sur l'aire de stationnement des cars est interdit.
- Ne stationnez pas sur le trottoir de la rue de Bretagne, en face du parking de l'école, pour laisser le passage disponible aux cars qui sortent du parking.

Merci de votre civisme et de votre compréhension.

La Directrice
Annie Duloutre

Mme, M.....
ont pris connaissance des rappels de sécurité notés ci-dessus.

Date et signature :